

Secrétariat fédéral au lien avec l'action municipale

Conseil de Paris des 8 et 9 février 2010



Les socialistes défendent l'AP/HP

SOLIDARITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE DE L'AP-HP
SAUVONS L'HÔPITAL PUBLIC !



**LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE
SUPPRESSION D'EMPLOIS
NUIT GRAVEMENT
A LA SANTE**

Alors que la direction générale de l'AP/HP annonçait froidement il y a quelques jours 3 à 4.000 suppressions d'emplois à l'AP/HP d'ici 2012 (dont la moitié de personnels médicaux), les socialistes ont réagi vivement au Conseil de Paris. [Au travers de sa question d'actualité](#), le Groupe socialiste, radical de gauche et apparentés a d'abord rappelé [son total soutien au Maire de Paris](#) qui refuse de voter la proposition de budget 2010 de l'AP/HP, budget qui n'est d'ailleurs toujours pas adopté. Comme l'a rappelé Jean-Marie Le Guen, adjoint

au Maire chargé de la Santé et des relations avec l'AP/HP, si la Ville de Paris est évidemment prête à travailler à la reconfiguration de la carte des hôpitaux publics parisiens, ce ne peut être qu'à la condition sine qua none de partir des besoins des patients et de l'amélioration de la qualité de l'offre de soins pour les parisiens, les franciliens et bien au-delà puisque le rayonnement des hôpitaux de l'AP/HP dépasse largement les frontières de la métropole. A une logique purement comptable du gouvernement, les socialistes opposent donc l'objectif d'un service public hospitalier renforcé dans sa qualité et dans son efficacité, rappelant qu'en temps de crise, après la création du forfait hospitalier et du déremboursement sans fin des médicaments, beaucoup sont désormais amenés à sacrifier leur santé ou celle de leur famille. Les élus socialistes, aux côtés des personnels et des malades, soutiennent donc la proposition de Bertrand Delanoë de mettre rapidement en place un groupe de travail pluraliste d'élus qui auditionneront l'ensemble des acteurs de la santé publique (direction, personnels, usagers etc.) puis l'organisation d'un débat au Conseil de Paris de mai sur le devenir de l'AP/HP. Alors que la direction de l'AP/HP maintient son annonce de suppressions d'emploi, le gouvernement fait savoir que rien ne sera décidé avant juin prochain. Première victoire ou repli tactique en période électorale ? Les socialistes resteront de toute façon mobilisés (<http://www.defendonslaphp.fr>).

A lire : la question d'actualité posée par Olivia Polski et les réponses de Bertrand Delanoë et de Jean-Marie Le Guen à la suite

Etrangers non communautaires : tous Parisiens, tous citoyens !

Dès 2001, Paris avait fait figure de ville pionnière en s'engageant résolument dans la voie de la participation des étrangers non communautaires (c'est-à-dire n'ayant pas la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne) dans la vie de la cité. Malgré l'opposition tapageuse de la droite pour une fois unie, la majorité municipale avait voté la création d'un Conseil citoyen des étrangers extra-communautaires qui pouvait se saisir de toute question liée à la vie municipale. Une nouvelle étape vient d'être franchie grâce à l'adoption d'une délibération - portée par Pascale Boistard - et qui crée cette « Assemblée des étrangers extra-communautaires » qui sera déclinée dans les 20 arrondissements de Paris. Parce que tous ceux qui vivent à Paris, quelle que soit leur origine ou leur nationalité, doivent pouvoir faire valoir leur avis et leurs droits, les socialistes sont fiers de créer ces nouveaux espaces démocratiques à l'échelle des territoires. Sans omettre, bien entendu, de rappeler qu'ils sont favorables à une loi ouvrant le droit de vote des étrangers aux élections locales. La gauche municipale toute entière s'est bien entendue retrouvée rassemblée, pendant que la droite parisienne s'enfermait dans une opposition outrancière, toute engluée qu'elle reste dans un « débat » sur l'identité nationale... et l'immigration

A lire : les interventions de Jean-Pierre Caffet et de Pauline Véron

Au sommaire

- Les socialistes défendent l'AP/HP
- Etrangers non communautaires : tous Parisiens, tous citoyens !
- Enfants et adolescents en difficulté : priorité à la solidarité et aux dispositifs innovants
- Auschwitz, le devoir de mémoire
- Haïti : la Ville de Paris inscrit son soutien dans la durée
- Liens vers le site du groupe Socialiste

**GRUPE des élus SOCIALISTES
RADICAUX de GAUCHE et apparentés
du Conseil de Paris**

Retrouvez les interventions des élus socialistes du Conseil de Paris sur :

www.groupe-psrga-paris.fr

Enfants et adolescents en difficulté : priorité à la solidarité et aux dispositifs innovants

C'est une réalité souvent ignorée : 26.000 enfants ou jeunes parisiens sont aujourd'hui pris en charge, sous différentes formes, par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). L'ASE, c'est une série d'instruments du Département de Paris mis à disposition de tous ces jeunes en grande difficulté et qui subissent l'injustice de l'exclusion ou la violence de conditions familiales particulièrement difficiles. Car les enfants parisiens sont exposés à des facteurs de fragilité bien particuliers puisque, par exemple, Paris compte 25% de familles monoparentales ou bien encore parce que notre Ville est la destination privilégiée des mineurs étrangers. Au total, ce sont pas moins de 5.000 enfants qui sont placés dont 1.000 mineurs étrangers. Enfin, dernière spécificité notable, les jeunes majeurs représentent 25% de la population prise en charge par l'ASE contre 17% au plan national. Et ces jeunes sont violemment touchés par la crise, nécessitant une attention toute particulière en matière d'insertion professionnelle, surtout quand on sait qu'un tiers des SDF sont passés par l'ASE.

C'est donc à tous ces défis que doit faire face le nouveau schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2010-2014. Et seuls des moyens innovants peuvent permettre de les relever. C'est pourquoi la priorité est désormais donnée aux femmes enceintes et aux mères d'enfants de moins de 3 ans, dans un dispositif axé autour des centres maternels, en s'efforçant de maintenir le lien mère/enfant.

Il s'agira aussi de développer le parrainage d'enfants de mères seules hébergées à l'hôtel mais aussi l'accueil de jour pour les enfants de 6 à 13 ans, en mettant l'accent sur l'indispensable dimension éducative et scolaire. De plus, 12.000 familles fréquentent désormais les centres sociaux parisiens (nous en avons créé 8 nouveaux depuis 2001) et plus de 15.000 jeunes sont accompagnés par des éducateurs, dès l'âge de 12 ans. Notre philosophie est là : parier sur la prévention et faire confiance à la jeunesse et non la stigmatiser d'emblée et vouloir repérer les délinquants dès la naissance !

Enfin, en termes de moyens, ce sont 310 millions d'euros qui sont engagés dans ce plan, au moment même où l'Etat vient d'être condamné par le Conseil d'Etat à verser des indemnités aux départements de Saône-et-Loire et de Seine-Saint-Denis pour ne pas avoir compensé financièrement le transfert de compétence de la protection de l'enfance de l'Etat vers les départements en 2007.

Le Département de Paris vient donc de s'engager dans un contentieux, réclamant à ce titre 4,5 millions d'euros à l'Etat. Pour faire droit aux parisiens bien sûr mais surtout à ces enfants et à ces jeunes dont la collectivité et sa majorité ont la responsabilité.

A lire : les interventions de [Jean-Pierre Caffet](#), de [Patrick Bloche](#), de [Rémi Féraud](#) et de [Marinette Bache](#)

Auschwitz, le devoir de mémoire

Il y a 65 ans était ouvert le terrible camp d'Auschwitz-Birkenau en Pologne où furent exterminés par les nazis plus d'1,1 millions de personnes dont 1 million de juifs. Ce site est aujourd'hui menacé de ruine et le gouvernement polonais a appelé la communauté internationale à mobiliser 120 millions d'euros pour cet ensemble de 191 hectares, « rappel de la mémoire et du crime accompli ». Sur la proposition du Maire, le Conseil de Paris a voté à l'unanimité une subvention de 310.000 euros, correspondant au coût de restauration de l'une des 22 baraques en bois où furent parqués, dans des conditions inhumaines, tant de victimes de la barbarie nazie.



Haïti : la Ville de Paris inscrit son soutien dans la durée

Paris se devait d'être à la hauteur des attentes liées à la catastrophe en Haïti et bien sûr de la confiance de la communauté haïtienne de Paris. C'est la raison pour laquelle Bertrand Delanoë

a proposé une réponse en deux temps. D'abord participer à l'effort d'urgence, en débloquent tout de suite une subvention de 150.000 euros, soit 100.000 euros pour Médecins du Monde et 50.000 euros pour ACTED (agence d'aide à la coopération technique et du développement) afin d'assurer la distribution d'eau potable et de kits d'abris d'urgence. Mais surtout inscrire l'aide de la Ville dans la durée car c'est dans le moyen terme que se jouera une grande partie de l'avenir de ce pays. Ainsi, 500.000 euros seront alloués chaque année pendant 3 ans à des opérations de coopération pour la reconstruction du pays, essentiellement dans les domaines de l'urbanisme, de la voirie et de l'eau potable. Ces actions, développées en lien avec les autorités locales, seront évaluées régulièrement par un groupe de travail pluraliste sous la direction de Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris chargé des relations internationales.

A lire : les interventions de [Bertrand Delanoë](#), de [Pierre Schapira](#) et de [Jean-Pierre Caffet](#)

